



ANTENNES : où en est-on ?

Convaincus de l'effet nocif des ondes électromagnétiques sur notre santé, nous voulons clarifier la situation dans notre secteur.

Suite à la conférence du professeur LERUS du 3 février 2009, nous nous proposons de faire mesurer la puissance des émissions des antennes relais par un organisme indépendant : le **CRIIREM**. Cet organisme est reconnu au niveau des institutions européennes et ses conclusions sont opposables en justice.

Pour cela, nous devons constituer une trésorerie ; aussi, lançons-nous une souscription qui permettra de financer cette opération (coût : 1500 euros). Les fonds recueillis seront versés sur un compte bancaire spécifique. Chaque souscripteur recevra un compte rendu de l'utilisation de ces fonds ainsi qu'une copie du résultat de ces mesures.

L'association CÉgaia vous remercie, au nom de l'ensemble de la population, pour votre participation.

Coordonnées :

- adresser votre chèque à CÉgaia